

Election présidentielle en France : Et la Palestine ?

Tract et analyse du CAP de mai 2007 qui dénonce le positionnement des candidats à propos de la cause palestinienne. Tous ont entretenu un flou qui dissimule en fait leur soutien à l'Etat d'Israël. ❌

Ainsi, pour tous les candidats : il y a des **Apartheid** plus légitimes que d'autres, des **fascismes** plus tolérables que d'autres puisqu'ils ne s'élèvent pas contre l'Etat israélien.

Le sacro-saint principe de **laïcité** ne semble pas, lui non plus, devoir s'appliquer à **l'état juif**.

Enfin, les **élections démocratiques** en Palestine ne semblent pas avoir la même valeur qu'ailleurs : certains peuples ont-ils le droit de choisir leurs dirigeants et d'autres non ?

Il est temps de mettre ces questions en avant : les échéances électorales sont encore nombreuses et les candidats devront un jour ou l'autre répondre de leur soutien à Israël.

Saisissant l'occasion de l'élection présidentielle et considérant que le domaine des relations internationales en est un élément capital, le Comité Action Palestine a décidé d'intervenir dans cette campagne pour informer les électeurs au sujet du positionnement des candidats sur la cause du peuple palestinien.

Dans ce domaine, la majorité des candidats entretiennent un **flou qui dissimule en fait un soutien objectif à l'Etat d'Israël** .

Au-delà des bonnes intentions qui en appellent vaguement au droit international, aucun candidat ne dit ou n'ose dire la vérité sur la nature de cet Etat colonial. Ils se prononcent tous en France pour la défense de la laïcité, mais **jamais ne remettent en cause la légitimité religieuse dont se drape l'Etat d'Israël** . Ils savent pourtant que la « Déclaration d'Indépendance » de cet Etat fait explicitement référence à la Bible. L'exigence de laïcité est-elle à géométrie variable ?

Quand tous prétendent lutter contre toutes les formes de racisme, **ils acceptent voire ils défendent un Etat qui, en son sein même, pratique ouvertement le racisme** et la discrimination : l'accès différentiel à la citoyenneté pour les juifs (automatique) et pour les Arabes (conditionnel), la discrimination dans l'accès à l'emploi, dans le bénéfice des droits sociaux, etc. Un détour par l'Histoire montre que l'ONU a voté en 1975 une résolution condamnant le sionisme en tant qu'idéologie raciste et que la conférence de Durban en Afrique du Sud en 2001 a prononcé le même verdict. **Cet Apartheid qui dure depuis soixante ans est-il plus légitime qu'un autre ?**

Le mur du racisme, comme le nomment les Palestiniens, édifié pour les spolier davantage de leurs terres, ne fait pas partie des sujets d'indignation des postulants à l'élection présidentielle, certains le trouvent même justifié. Ils ne dénoncent pas fermement non plus la colonisation commencée à la fin du 19^e siècle, qui s'est accélérée avec la création en 1948 de l'Etat d'Israël et qui continue encore en Cisjordanie, dans la vallée du Jourdain et au Naqab notamment. Pas un mot non plus sur la judaïsation de Jérusalem et d'autres villes palestiniennes. **Pourtant certains historiens comme l'israélien Ilan Pappé désignent ce processus comme une forme d'épuration ethnique. Existe-t-il alors des indignations sélectives ?**

Quand tous ces candidats n'ont que le mot de démocratie à la bouche, il n'y en a aucun pour qualifier de terrorisme d'Etat le kidnapping de plus de 60 ministres et députés palestiniens. Ils ne sont pas non plus mobilisés pour s'opposer au blocus

politique et économique occidental contre le peuple palestinien, puni pour avoir donné la majorité au Hamas lors des dernières élections législatives. **Faut-il croire alors que certains peuples ont le droit de choisir leurs dirigeants et d'autres pas ?**

En bref, **ils ne condamnent pas clairement et sans appel un Etat sioniste** qui, dès le départ, réunit des caractéristiques pourtant propres au fascisme dans ses discours et ses pratiques. Dans ses discours : le sionisme mêle idéologies nationaliste et socialiste pour légitimer sa nature coloniale ; il accrédite l'idée religieuse de « peuple élu » mobilisable pour s'emparer de la « Terre promise », et qui aurait des droits supérieurs.

Dans ses pratiques : la surmilitarisation et le fait que la plupart des dirigeants sont issus des corps d'élite de l'armée ; la conquête permanente, la torture, le terrorisme d'Etat et l'épuration ethnique constituent son mode d'existence. **Existe-t-il donc des formes de fascisme plus tolérables que d'autres ?**

De plus ils soutiennent des gouvernements israéliens composés à la fois de ministres de gauche et de ministres issus de la droite et de l'extrême droite qui prônent des méthodes directes et radicales : le transfert de populations et à terme la disparition des Palestiniens en tant que peuple.

Que faut-il penser des **candidats qui se précipitent au dîner annuel du Conseil Représentatif des Institutions Juives de France** (le CRIF) ? Il faut rappeler que cette organisation a pour leitmotiv la défense de l'Etat d'Israël et, qu'à ce titre, elle est la nouvelle Inquisition, créant un amalgame criminel entre antisémitisme et critique du sionisme, et définissant l'axe du bien et celui du mal.

Les citoyens doivent profiter de cette échéance électorale pour se demander quel rôle doit jouer la France au niveau international. Serait-il acceptable qu'un futur président ait

d'ores et déjà démontré son soutien complice à un tel Etat ?

Quant à nous, membres du Comité Action Palestine, **nous nous battons pour la justice** , pour qu'enfin soit reconnu le **droit au retour des réfugiés** et que le peuple palestinien accède à son autodétermination sur l'ensemble de sa terre.